

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES AFFAIRES JUDICIAIRES  
ADMINISTRATIVES ET DES CULTES

Usumbura le 9 mai 1961

N° 111/1491/Div.

KIBUNGO



304

TRANSMIS copie pour information à  
Monsieur le Ministre de la Justice  
du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Ministre de la Justice  
du Burundi à KITEGA.-

Correspondance.

- A Monsieur l'Administrateur de  
Territoire (TOUS)
- A Monsieur le Directeur de Prison(TOUS)
- A Monsieur le Gardien de Prison(TOUS)

1896 Sic 10/02 / *Sindano*  
23/5/61

J'ai l'honneur de vous rappeler,  
pour autant que de besoin, que toute correspondance,  
demandes diverses et communications de renseignements,  
doivent être adressées :

- A Monsieur le Ministre de la Justice
- à Kigali pour le Ruanda
- à Kitega pour le Burundi.

Certains d'entre vous m'adressent  
encore lettres et télégrammes qui ont toujours été  
transmis aux adresses ci-dessus et à qui vous devez  
demander la suite, éventuellement attendue, qui a pu  
être réservée à vos demandes antérieures intéressant  
l'année budgétaire 1961.

Le Chef du Service des Affaires Judiciaires,  
Administratives et des Cultes,

R.BELLON,